

Conseil V n t e des

CONSEIL DES VENTES
VOLONTAIRES DE MEUBLES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES VENTES AUX ENCHÈRES
VOLONTAIRES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Le Conseil des ventes, autorité de régulation qui veille au bon fonctionnement du marché des ventes aux enchères publiques en France, souhaite améliorer la connaissance du secteur et faire davantage connaître et expliquer son rôle et ses actions.

L'internet étant désormais un mode en développement constant chez les opérateurs (ventes en ligne, ventes dématérialisées...), le CVV a choisi de privilégier ce mode de communication qui favorise l'**interactivité**.

L'organisation du site se veut **simple et ergonomique** pour répondre aux besoins des différents publics et échanger **de manière constructive avec les professionnels et les usagers des ventes aux enchères**.

Le CVV a recherché avant tout la **clarté** dans la présentation générale ainsi que dans la structuration thématique du site **afin que chaque internaute retrouve facilement l'information qui le concerne**.

Rendre l'**information plus accessible**, apporter des **réponses précises et opérationnelles**, **faciliter les échanges**, tel est l'objectif que le Conseil poursuit.

Les outils proposés par ce site doivent en outre permettre de tirer les enseignements d'une meilleure connaissance du marché régulé des enchères et contribuer à assurer une vue prospective de celui-ci.



Catherine CHADELAT
